



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>76069</b>	De <b>M. François Brottes</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Isère )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales, santé et droits des femmes		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires sociales, santé et droits des femmes
<b>Rubrique</b> > pharmacie et médicaments	<b>Tête d'analyse</b> > médicaments	<b>Analyse</b> > génériques. identification.
Question publiée au JO le : <b>17/03/2015</b> Question retirée le : <b>25/08/2015</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. François Brottes attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les difficultés rencontrées par les personnes âgées et déficientes visuelles pour opérer leurs prises de médicaments, en l'absence de mention sur les boîtes de médicaments génériques précisant le nom du médicament dont ils sont la copie conforme. De même, des signes distinctifs, repérables au toucher, permettraient une identification plus aisée des médicaments et d'éviter par conséquent d'éventuelles méprises. Il souhaiterait donc connaître sa position sur le sujet ainsi que les dispositions complémentaires qu'elle entend prendre à cette fin.